Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026199-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

DELIBERATION N°CP2026-11/7/16 DOSSIER N°7734	PLAN DÉPARTEMENTAL D'ATTRACTIVITÉ " PLAN VÉTOS 23" – AIDES INDIVIDUELLES

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-France GALBRUN à Renée NICOUX
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services*

RAPPORTEUR : M. Bertrand LABAR

OBJET : PLAN DÉPARTEMENTAL D'ATTRACTIVITÉ " PLAN VÉTOS 23" – AIDES INDIVIDUELLES

♦♦♦♦♦♦♦♦

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2022-09/4/17 du 30 septembre 2022 adoptant les modalités d'intervention du Département concernant le dispositif du « Plan Vétos 23 » ;
VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2023-02/4/8 du 10 février 2023 adoptant le règlement d'application du dispositif « Plan Vétos 23 » ;
VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2023-04/7/32 du 4 juillet 2023 modifiant le

Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026199-DE

règlement d'application du dispositif « Plan Vétos 23 » ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-11/7/16 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder aux bénéficiaires ci-dessous, les aides liées aux frais de stage et la bourse sollicitées dans le cadre du dispositif « Plan Vétos 23 » :

BÉNÉFICIAIRE	**ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE** **ANNÉE D'ÉTUDES** **PÉRIODE DE STAGE**	**AIDE AU STAGE**
A.E	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse 6e année Stage du 21/09/2026 au 02/05/2027 (18 semaines)	Déplacements : **500 €** soit **500 €**
D.P	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse 6e année Stage du 05/10/2026 au 02/04/2027 (18 semaines)	Déplacements : **500 €** soit **500 €**
H.M	Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon 5e année Stage du 14/09/2026 au 25/09/2026 (2 semaines)	Déplacements : **200 €** soit **200 €**
M.A	Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon 6e année Stage du 19/10/2026 au 06/11/2026 (3 semaines)	Déplacements : **200 €** soit **200 €**
TOTAL AIDES AU STAGE		**1 400 €**

BÉNÉFICIAIRE	**ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE** **ANNÉE D'ÉTUDES** **PÉRIODE DE STAGE**	**AIDE AU STAGE**
S.J	University of Veterinary Sciences Brno 5e année Stage du 01/10/2026 au 30/06/2028 (21 mois)	**Bourse** 800 €/mois pour 21 mois soit **16 800 €**
TOTAL BOURSE		**16 800 €**

Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026199-DE

Les conventions de chaque bénéficiaire sont jointes en annexe confidentielle à la présente délibération.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions attributives relatives aux aides au stage ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer le contrat d'engagement réciproque relatif à la bourse d'étude.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au budget départemental, Chapitre 65, Article 65188, Fonction 64 (fonctionnement).

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
16 nov. 2026